

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT DE LA MEUSE  
VILLE DE COMMERCY  
PROCÈS VERBAL  
SÉANCE DU LUNDI 4 MAI 2026  
DN/NC

Envoyé en préfecture le 07/05/2026

Reçu en préfecture le 07/05/2026

Publié le

ID : 055-215501222-20260507-2026\_079-DE



**Objet : Modification de la composition de la CAO**

**N° : DCM\_2026/079**

**PUBLIÉE LE : 12/05/2026**

**L'an deux mille vingt six, le lundi 04 mai à 19 heures 30.**

Les membres du Conseil municipal de la Commune de COMMERCY se sont réunis à l'Hôtel de Ville, sous la présidence du Maire, Philippe ROCHAT. Conformément aux articles L2121-10, L2121-12 et L1411-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, la convocation leur a été adressée par mail le 27 avril 2026.

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Anne LUDMANN, Christelle VIERRE, Samuel BOURGEOIS, Déborah GARELLI, Franck MICHELOT, Théo CUPCIC, Sarah RAUCOURT, Christel METZ, Christelle FRANCHOT, Théa ANTOINE, Sébastien ENCINAS, Marie-Hélène MASSOMPIERRE, David MAGNANELLI, Laurent HAZART, Benjamin LOMBARD, Mallaury GENIN, Jérémy ROLAND, Blandine EULRIET, Ozdem DOGAN. Séverine FATOL, Gérald CAHU, Sandrine KIEFER, Florent CARÉ, Wendy MOALA, Ismaël ZAZZA, Benoît REYRE.

**ONT DONNÉ PROCURATION :**

- Jérémy ROLAND donne pouvoir à Anne LUDMANN
- Angélique GÉNART donne pouvoir à Wendy MOALA

**ÉTAIT ABSENT :** Jean-Pierre BALAINE

**Conseillers en exercice : Présents : 26 - Pouvoirs : 2 - Absent : 1 - Votants : 28**

**Madame Théa ANTOINE est désignée secrétaire de séance.**

*Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles (voir CDSP) ;*

*Vu la délibération du 02/04/2026 de constitution des commission d'appel d'offres ;*

*Considérant la démission de Monsieur Jean-Philippe VAUTRIN le 03 avril 2026 ;*

*Considérant que Monsieur Gérald CAHU, suivant sur la liste de Monsieur VAUTRIN a été consulté et a transmis son accord pour siéger au sein du Conseil municipal du 4 mai 2026 ;*

*Considérant la nécessité de désigner un nouveau membre suppléant sur la CAO ;*

Il convient, cependant d'assurer la continuité des travaux de ladite commission et de ce fait il est proposé à Monsieur Gérald CAHU de siéger à la commission d'appel d'offres (CAO).

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal :

- **DÉSIGNE** Monsieur Gérald CAHU, conseiller municipal, en qualité de membre suppléant de la commission d'appel d'offres (CAO), en remplacement de Monsieur Jean-Philippe VAUTRIN ;
- **PRÉCISE** que les présentes modifications prennent effet à compter de ce jour, voir tableau ci-dessous.

CAO	
TITULAIRES	SUPPLÉANTS
Anne LUDMANN Présidente	Théo CUPCIC, Président délégué
Franck MICHELOT	Mallaury GENIN
David MAGNANELLI	M-Hélène MASSOMPIERRE
Benjamin LOMBARD	Christelle FRANCHOT
Benoît REYRE	Gérald CAHU

Pour extrait certifié conforme et attestation du caractère exécutoire.

**Le Maire,  
Philippe ROCHAT**

La présente décision est contestable devant le Tribunal Administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification.